

ETAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE LE 20 JANVIER 1897

RECETTES

Balance en caisse et en banque le 21 Decembre 1896.....	\$2,862 32
Bulletin.....	15 50
Reçu du B, P.....	125 00
Contributions aux malades.....	777 66
do aux veufs.....	27 19
do aux héritiers.....	1,896 30
Certificats de membres.....	50 25
<i>Total des recettes.....</i>	<i>\$ 2,891,90</i>
<i>Total.....</i>	<i>\$5,754 22</i>

DEBOURSÉS

Déc. 19 No 378	Jos. Gauthier & frère, l'vitre et posage	0 44
" " " 379	Damase Welch, délégué à la fête de l'Union St-Joseph, Beauport.....	2 50
" 21 " 380	Succursale St-Jacques No 3.....	40 00
" " " 381	E. Corriveau, frais de voyage à Stanfold in re percepteurs.....	5 05
" 22 " 382	Frs Lortie propositions de membres..	25 00
" " " 383	E. Corriveau, frais de déplacement à la succursale No 11, au Château-Richer in re rapport et percepteurs..	2 00
" 26 " 384	Salaires des employés	35 09
" " " 385	Héritiers Joseph Toussaint	1000 00
" 27 " 386	Dr F. Boulanger, revisions.....	2 50
" " " 387	C. Lefrançois, combustible.....	4 50
" 27 " 388	E. Corriveau, frais de voyage à St-Raymond in re maladie Zoel Robitaille.....	2 75
" 29 " 389	Héritiers Joseph Brousseau.....	1000 00
	Succursale No 4	
	Malades, 2 semaines.....	12 00
	Succursale No 10	
" 31	Malade, 1 semaine.....	6 00
	Succursale No 11	
	390 Jos. Lamontagne, percepteur.....	3 00
	Jules Grenier, ".....	3 22
	Succursale No 12	
	Malades, 4 semaines.....	24 00
	Succursale No 13	
	Malades, 8 semaines.....	48 00
	BUREAU PRINCIPAL	
" " " 391	Malades, 108 semaines.....	648 00
	Rvd. H. Boisvert, visiteur.....	1 00
	Dr C. E. Côté, ".....	1 00
	Dr E. N. Fugère, ".....	1 00
	Dr P. U. Garneau ".....	1 00
	Dr J. A. Gravel, ".....	1 00
	Dr J. E. Grondin, ".....	1 00
	Dr John Hayes ".....	1 00
	Dr I. A. Marcoux ".....	1 00
	Dr Eug. Mathieu, ".....	1 00
	Dr H. A. Meagher, ".....	1 00
	Dr E. F. Panneton, ".....	1 00
	Dr S. G. Paquin ".....	1 00
	Dr P. Picard, ".....	1 00
	Dr E. A. Villeneuve ".....	1 00
	Dr Frs Langlois, ".....	1 50
	Dr H. A. Meagher, ".....	1 50
	Dr A. A. Lapointe, ".....	1 50
	Dr Alex. Boucher, ".....	2 00
	Dr M. A. Chandonnet, ".....	2 00
	Dr P. Picard, ".....	2 00
	Dr E. Valcourt, ".....	2 00
	Dr H. W. Biagdon ".....	2 40
	Dr S. G. Paquin, ".....	2 50
	Dr Thos. Mayrand, ".....	2 60
	Dr L. A. Genest, ".....	2 80
	Dr A. A. Lapointe, ".....	2 80
	Dr F. Boulanger, ".....	3 00
	Dr M. A. Chandonnet ".....	3 50
	Dr R. Fiset ".....	3 50
	Dr Jos. Genest ".....	4 00
	Dr A. E. Hébert, ".....	4 00
	Commission aux percepteurs.....	113 10
1897		
Janv. 4 No 392	Jos. Dussault, bulletin de janvier	50 00
" " " 393	Frs. Lortie, propositions de membres	29 50
" 2 " 394	Salaires des employés.....	35 00

" " " 395	Succursale Roberval No 13	7 75
" " " 396	Forgues & Wiseman, papeterie.....	1 60
" " " 397	Entretien des bureaux.....	6 00
" " " 398	J. B. Robitaille, jur., avocat, consultations légales.....	4 00
" 9 " 399	Salaires des employés.....	35 00
" 13 " 400	Jos. Lapointe, Ste-Hénédine, frais de déplacement à Québec, in re Suc....	2 00
" " " 401	E. Corriveau, frais de voyage à Fraserville, et St-Epiph ne in re maladie J. A. Blondin et Cyp. Pelletier.	12 65
" " " 402	Jos. Dallaire, collection de chèques, mandats poste, etc	4 66
" " " 403	Salaires des employés.....	35 00
" " " 404	E. Corriveau, frais de port.....	22 40

Total des déboursés.....—\$ 3,280 72

Balance au 20 janvier 1897 :—

Dépôt à la Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,682..\$1,843 68

En caisse..... 629 82

Total en banque et en caisse.....—\$2,473 50

Total.....—\$5,754 22

E. & O. E.

EDM. CORRIVEAU,

D. O. GOULET,

Comptable.

Trésorier-Général

Québec, 20 janvier 1897.

Certifié correct

JOS. SAVARD,

Québec, 20 janvier 1896.

ALEX. PAQUET,

Auditeurs.

AVIS

Tout membre doit se souvenir qu'il est tenu de donner avis à la Société chaque fois qu'il veut retirer les secours, et que la période de maladie ne compte que du jour où cet avis est reçu par le président. Le règlement à ce sujet est très clair. Cela n'empêche pas que nous sommes débordés de correspondances de la part de personnes qui, ayant négligé de se conformer au règlement, exigent cependant les secours, et font des menaces. Que les membres fassent leur devoir, et nous serons toujours empressés à remplir nos obligations à leur égard.

Il arrive assez fréquemment que des sociétaires attendent la période de maladie pour se mettre en règle avec la Société. Ils s'étonnent alors que nous ne soyons pas complaisants et que nous exigeons des formalités pour leur réinstallation. C'est encore une nécessité du règlement, par-dessus laquelle il nous est impossible de passer. Ni supplications ni menaces ne sauraient avoir d'effet sur le bureau de direction et l'empêcher de faire son devoir, tout pénible qu'il est. Nous avertissons les membres de se tenir constamment en règle, pour éviter ces désagréments.